

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Motorenöl Extra SYNT 5W-40 1l

Date d'impression: 10.07.2020

Code du produit: 5583019

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

JMC Motorenöl Extra SYNT 5W-40 1l

Autres désignations commerciales

JMC Motorenöl Extra SYNT 5W-40 5L (JM-Nr.558 30 22)

JMC Motorenöl Extra SYNT 5W-40 20L (JM-Nr. 558 30 21)

JMC Motorenöl Extra SYNT 5W-40 60L (JM-Nr. 558 30 23)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Johannes J. Matthies GmbH & Co. KG
Rue: Hammerbrookstr. 97
Lieu: D-20097 Hamburg
Téléphone: + 49 (0) 40 2 37 21-0
e-mail: info@matthies.de
Internet: www.matthies.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: + 49 (0) 40 2 37 21-0

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Calciumalkarylsulfonat, langkettiges

Mention Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P261

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Motorenöl Extra SYNT 5W-40 1I

Date d'impression: 10.07.2020

Code du produit: 5583019

Page 2 de 10

P302+P352 des yeux/du visage.
 P333+P313 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
 P362+P364 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
 P501 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

| N° CAS | Substance | | | Quantité |
|-------------|---|--------------|------------------|---------------|
| | N° CE | N° Index | N° REACH | |
| | Classification SGH | | | |
| 64742-54-7 | Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spécifiée | | | 30 - < 60 % |
| | 265-157-1 | 649-467-00-8 | 01-2119484627-25 | |
| | Asp. Tox. 1; H304 | | | |
| 68784-31-6 | Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(sec-Bu and 1,3-dimethylbutyl) esters, zinc salts | | | 1 - < 2,5 % |
| | 272-238-5 | | 01-2119657973-23 | |
| | Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 2; H318 H411 | | | |
| 68784-26-9 | Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, overbased | | | 1 - < 2,5 % |
| | 272-234-3 | | 01-2119524004-56 | |
| | Aquatic Chronic 4; H413 | | | |
| 36878-20-3 | Bis(nonylphenyl)amine | | | 1 - < 2,5 % |
| | 253-249-4 | | 01-2119488911-28 | |
| | Aquatic Chronic 4; H413 | | | |
| 722503-68-6 | Calciumalkarylsulfonat, langkettiges | | | 1 - < 2,5 % |
| | 682-816-2 | | | |
| | Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 4; H317 H413 | | | |
| 121158-58-5 | dodécylphénol, ramifié; 2-dodécylphénol, ramifié; 3-dodécylphénol, ramifié; 4-dodécylphénol, ramifié | | | 0,1 - < 0,3 % |
| | 310-154-3 | 604-092-00-9 | 01-2119513207-49 | |
| | Repr. 1B, Skin Corr. 1C, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 10), Aquatic Chronic 1 (M-Factor = 10); H360 H314 H318 H400 H410 | | | |

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Protection individuelle du premier sauveteur

Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés.
 Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.
 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. EN CAS D'INHALATION: s'il y a une difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 En cas d'inhalation d'aérosols/brouillards/gouttelettes : consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Motorenöl Extra SYNT 5W-40 1I

Date d'impression: 10.07.2020

Code du produit: 5583019

Page 3 de 10

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylenglycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtements souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec d'eau et du savon.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement.

Danger par aspiration: Appeler immédiatement un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
Dioxyde de carbone (CO₂). Extincteur à sec. Mousse.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. Risque de danger particulier provenant du matériau en lui-même, des produits de sa combustion ou des gaz en résultant:

Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone, Oxydes de soufre, Phosphore oxydes, Sulfure d'hydrogène (H₂S)

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Combinaison complète de protection. suie, En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Porter un vêtement de protection approprié.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Motorenöl Extra SYNT 5W-40 1I

Date d'impression: 10.07.2020

Code du produit: 5583019

Page 4 de 10

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13 En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Conditions à éviter: formation d'aérosol ou de nébulosité

Préventions des incendies et explosion

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Classe de feu: B (normes DIN/EN: EN2)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Tenir éloigner d'une source de chaleur. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

En cas d'infiltration dans le sol, le produit est mobile et peut souiller la nappe phréatique. Tenir éloigner d'une source de chaleur.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Conseils supplémentaires

Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

Aucune information disponible.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas inspirer les vapeurs.

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage. En cas d'une fine répartition/pulvérisation/nébulisation: Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des vêtements de protection pour produits chimiques avec marquage CE et numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Porter des gants appropriés.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Motorenöl Extra SYNT 5W-40 1I

Date d'impression: 10.07.2020

Code du produit: 5583019

Page 5 de 10

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. En cas d'une fine répartition/pulvérisation/nébulisation: Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| | | |
|--|--------------------------|-------------------------------|
| L'état physique: | Liquide | |
| Couleur: | jaune-marron | |
| Odeur: | caractéristique | |
| | | Testé selon la méthode |
| pH-Valeur: | non applicable | DIN 51369 |
| Modification d'état | | |
| Point de fusion: | non déterminé | |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | non déterminé | |
| Point d'écoulement: | ~-36 °C | DIN ISO 3016 |
| Point d'éclair: | > 200 °C | DIN ISO 2592 |
| Inflammabilité | | |
| solide: | non applicable | |
| gaz: | non applicable | |
| Limite inférieure d'explosivité: | non déterminé | |
| Limite supérieure d'explosivité: | non déterminé | |
| Température d'inflammation: | Aucune donnée disponible | |
| Température d'auto-inflammabilité | | |
| solide: | non applicable | |
| gaz: | non applicable | |
| Température de décomposition: | non déterminé | |
| Propriétés comburantes | | |
| Non comburant. | | |
| Pression de vapeur: (à 20 °C) | < 0,1 hPa | calculé. |
| Densité (à 15 °C): | ~0,85 g/cm ³ | DIN 51757 |
| Hydrosolubilité: | pratiquement insoluble | |
| Solubilité dans d'autres solvants | | |
| non déterminé | | |
| Coefficient de partage: | non déterminé | |
| Viscosité dynamique: | non déterminé | |
| Viscosité cinématique: (à 100 °C) | ~14,3 mm ² /s | DIN 51562 |
| Densité de vapeur: | non déterminé | |
| Taux d'évaporation: | non déterminé | |
| Épreuve de séparation du solvant: | Aucune donnée disponible | |
| Teneur en solvant: | aucune/aucun | Solvants |

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: 0

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Motorenöl Extra SYNT 5W-40 1I

Date d'impression: 10.07.2020

Code du produit: 5583019

Page 6 de 10

aucune/aucun

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition thermique en cas de stockage/manipulation/transport adéquats. (>120 °C):
Combustible, Toxique (Acide sulfhydrique (H₂S))

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les : Comburant, fortes

10.4. Conditions à éviter

Comburant, fortes, Décapage et acides

10.5. Matières incompatibles

Comburant, fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucune/aucun

Information supplémentaire

Pas de décomposition thermique en cas de stockage/manipulation/transport adéquats.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effet irritant sur les voies respiratoires: Ne pas inspirer les gaz/vapeurs.

| N° CAS | Substance | | | |
|-------------|--|-------------------|--------|------------|
| | Voie d'exposition | Dose | Espèce | Source |
| 64742-54-7 | Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spécifiée | | | |
| | orale | DL50 > 2000 mg/kg | Rat | Producteur |
| | cutanée | DL50 > 2000 mg/kg | Lapin | Producteur |
| | inhalation (4 h) vapeur | CL50 > 5000 mg/l | Rat | Producteur |
| 121158-58-5 | dodécylphénol, ramifié; 2-dodécylphénol, ramifié; 3-dodécylphénol, ramifié; 4-dodécylphénol, ramifié | | | |
| | orale | DL50 2100 mg/kg | Rat | Producteur |
| | cutanée | DL50 15000 mg/kg | Lapin | Producteur |

Irritation et corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (Calciumalkarylsulfonat, langkettiges)

En raison du très faible pourcentage de substances sensibilisantes, il y a lieu de considérer que le produit fini n'est pas un sensibilisant cutané.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Motorenöl Extra SYNT 5W-40 1I

Date d'impression: 10.07.2020

Code du produit: 5583019

Page 7 de 10

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Expériences tirées de la pratique**Observations relatives à la classification**

non applicable

Observation diverses

Exerce un effet dégraissant sur la peau.

Information supplémentaire

Lors d'une utilisation conforme et du respect des instructions de sécurité indiquées, aucun danger particulier n'est connu par rapport à ce produit.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

| N° CAS | Substance | | | | |
|------------|--|------------------|-----------|---------|------------|
| | Toxicité aquatique | Dose | [h] [d] | Espèce | Source |
| 64742-54-7 | Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spécifiée | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 > 1000 mg/l | 96 h | Piscis | Producteur |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 >100 mg/l | 48 h | Daphnia | Producteur |

12.2. Persistance et dégradabilité

En raison de sa faible solubilité dans l'eau, le produit sera séparé en majeure partie mécaniquement dans les installations d'épuration biologique. Difficilement éliminable de l'eau.

N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE) Le produit est partiellement biodégradable. Il reste des résidus notables.

Les huiles usagées ne doivent pas être rejetées dans les eaux, les canalisations et l'environnement.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

Coefficient de partage n-octanol/eau

| N° CAS | Substance | Log Pow |
|-------------|--|---------|
| 64742-54-7 | Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spécifiée | > 4 |
| 36878-20-3 | Bis(nonylphenyl)amine | 3,6 |
| 121158-58-5 | dodécylphénol, ramifié; 2-dodécylphénol, ramifié; 3-dodécylphénol, ramifié; 4-dodécylphénol, ramifié | 7,1 |

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Motorenöl Extra SYNT 5W-40 1I

Date d'impression: 10.07.2020

Code du produit: 5583019

Page 8 de 10

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Code d'élimination des déchets - Produit

130206 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification synthétiques; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

130206 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification synthétiques; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

| | |
|---|--|
| <u>14.1. Numéro ONU:</u> | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |
| <u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u> | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |
| <u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u> | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |
| <u>14.4. Groupe d'emballage:</u> | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |

Transport fluvial (ADN)

| | |
|---|--|
| <u>14.1. Numéro ONU:</u> | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |
| <u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u> | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |
| <u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u> | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |
| <u>14.4. Groupe d'emballage:</u> | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |

Transport maritime (IMDG)

| | |
|---|--|
| <u>14.1. Numéro ONU:</u> | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |
| <u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u> | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |
| <u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u> | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |
| <u>14.4. Groupe d'emballage:</u> | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

| | |
|---|--|
| <u>14.1. Numéro ONU:</u> | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |
| <u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u> | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Motorenöl Extra SYNT 5W-40 1I

Date d'impression: 10.07.2020

Code du produit: 5583019

Page 9 de 10

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation: Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Motorenöl Extra SYNT 5W-40 1l

Date d'impression: 10.07.2020

Code du produit: 5583019

Page 10 de 10

est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)